

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE DU 26 JANVIER 2017 A 19H00		
--	--	--

L'an deux mille dix-sept et le vingt-six du mois de janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal de GÉRONCE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur CONTOU-CARRÈRE Michel, Maire

ÉTAIENT PRESENTS : Michel CONTOU-CARRÈRE, AGRAZ Joëlle, DUFAU Frédéric, AMESTOY Daniel, PALAS Jérôme, ILLANDE Cathy, HAGET Catherine

ÉTAIENT ABSENTS : PUNTOUS Maïder, BORDES Didier, LANNERETONNE Michel, ADAM Jean Pascal

Secrétaire de séance : ILLANDE Cathy

Date de la convocation : 20/01/2017

Date d'affichage : 20/01/2017

Nbre de conseillers en exercice : 11

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2016 est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération 1/2:

N°001/26012017 : Fixation du prix des lots du lotissement « le camp romain »

Considérant la délibération du 2 avril 2016 fixant le prix des lots du lotissement le Camp Romain,

Considérant la demande de Maître DUC de faire apparaitre le prix HT dans la délibération,

Le Conseil municipal, après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer ainsi le prix des lots du lotissement « Le Camp Romain » :

Lot n°	Prix HT	Prix TTC
Lot 1 (1 200 m ²)	37 500.00 € HT	45 000.00 € TTC
Lots 2 à 5 (1 000 m ²)	33 333.33 € HT	40 000.00 € TTC
Lot 6 (1 200 m ²)	37 500.00 € HT	45 000.00 € TTC
Lot 7 (1 600 m ²)	41 666.66 € HT	50 000.00 € TTC

PRECISE que les frais de géomètre, de notaire, de mutations et divers restent à la charge des acquéreurs.

Délibération 2/2:

N°002/26012017 : Demande de subvention, projet de salle à vocation culturelle
--

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est envisagé la construction d'une salle à vocation culturelle.

Il ajoute que le dossier de demande de subvention a été établi par le Service Technique Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale et que la dépense a été évaluée à 322 500,00 € H.T.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, de la Région et du Département le maximum de subventions possible pour ce type de projet.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité

DECIDE - d'approuver ce projet,

- de solliciter de l'Etat, de la Région et du Département le maximum de subventions possible pour ce type d'opération.

PRECISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres et par emprunt suivant le plan de financement indiqué dans la notice de présentation du dossier de demande de subvention.

Plus aucune question n'étant soulevée la séance est levée à 20h00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La séance a fait l'objet de deux (2) délibérations ainsi numérotées :

N°001/26012017 : Fixation du prix des lots du lotissement « le camp romain »

N°002/26012017 : Demande de subvention, projet de salle à vocation culturelle

Nom Prénom	Signature
AGRAZ Joëlle	
AMESTOY Daniel	
CONTOU- CARRÈRE Michel	
DUFAU Frédéric	
HAGET Catherine	
ILLANDE Cathy	
PALAS Jérôme	